



Charte du site www.toutlewebmarketing.com

Objectif du site

ToutleWebmarketing.com met en relation des entreprises «partenaires» qui ont des compétences liées au webmarketing et des entreprises «adhérentes», qui souhaitent disposer d'outils, de conseils et de prestataires, en vue de mettre en place leurs actions de webmarketing.

Préambule

La présente charte définit «un code de bonne conduite» à l'égard des utilisateurs du site ToutleWebmarketing.com dans un but de transparence, d'une utilisation loyale, responsable et sécurisée du système d'information et de l'utilisation de ces ressources. Les partenaires du site s'engagent à respecter ce «code de bonne conduite» pour répondre aux attentes des clients, dans un esprit de confiance, tourné vers le service.

Les partenaires du site ToutLeWebMarketing s'engagent

- À répondre aux demandes et aux questions «conseil flash» des clients et à envoyer si nécessaire les devis dans un délai raisonnable.
- À apporter des conseils objectifs et responsables auprès des adhérents.
- À appliquer les remises financières dues aux adhérents.
- À assurer une prestation de suivi dans la durée, sans toutefois être trop intrusif commercialement.
- À garder confidentielles les informations qu'ils sont amenés à connaître sur les adhérents du site, entre autres, les adresses mails, les données personnelles relatives aux clients et les échanges commerciaux.
- À renseigner les informations utiles à la présentation de leur entreprise sur le site ToutleWebmarketing.com et à les mettre à jour sous leur entière responsabilité.
- À respecter la courtoisie et la réglementation en vigueur lors des échanges électroniques.

Le manquement aux règles et mesures de sécurité de la présente charte est susceptible d'engager la responsabilité du webmaster du site portail et de ce fait, d'entraîner à l'encontre du partenaire délictueux, des avertissements et/ou la suspension du service ou partie du service.

L'équipe éditoriale s'engage

- À sélectionner des partenaires de qualité.
- À ne pas privilégier un partenaire par rapport à un autre auprès des adhérents.
- À ne pas utiliser à son profit les informations dont elle aurait connaissance du fait de la gestion du site.
- À assurer une communication raisonnable de l'essentiel des services proposés par les partenaires.
- À modérer les contributions dans les espaces d'échanges (blog, forum...).
- À proposer une solution de rechange en cas de défaillance d'un partenaire.
- À assurer la visibilité du site et une disponibilité de service optimale.